

Les enjeux d'une transformation écologique qui soit sociale

Jean-Marie Harribey, Philippe Quirion et Gilles Rotillon

**Dans Les économistes atterrés, *Changer d'économie, Nos propositions pour 2012*
Paris, Les Liens qui libèrent, 2011, p. 63-88**



Au second semestre 2007, il y eut comme une sorte de basculement. Basculement dans une crise financière sans équivalent depuis presque quatre-vingts ans, qui, en quelque mois, a dégénéré en crise économique et sociale mondiale majeure. Le caractère systémique de celle-ci a été d'autant plus marqué que, au même moment, les derniers doutes concernant une crise écologique, énergétique et climatique étaient levés : il s'agissait d'un basculement, cette fois-ci dans l'inconnu, puisque la planète se rapprochait de plus en plus rapidement de ses limites.

Ces événements sont-ils reliés entre eux ? Oui et non. Certes, les politiques néolibérales menées, en France, en Europe et dans le monde, ont accentué fortement les contradictions entre,

- d'un côté, les exigences d'une accumulation du capital à dominante financière, les contraintes imposées de force aux populations en termes de conditions de travail et de salaires, la fuite en avant dans un productivisme sans limites,
- et, de l'autre, l'incapacité définitive des marchés financiers à produire la stabilité tant promise, l'incapacité d'un capitalisme mondialisé à répondre aux besoins sociaux d'une grande part de l'humanité et à renouveler les modes de développement pour les rendre compatibles avec les équilibres écologiques.

Pendant, ces événements se déroulent dans des temporalités différentes. Les politiques néolibérales, généralisées à partir des années 1980, s'inscrivent dans le court et le moyen terme et correspondent à la phase du régime d'accumulation financière entre deux crises du capitalisme, celle du début des années 1970 et celle qui sévit actuellement. La crise écologique et du modèle de développement s'inscrit, elle, dans le long terme et même le très long terme. Ainsi, c'est le modèle de développement né de la Révolution industrielle dont les dégâts environnementaux explosent aujourd'hui, le meilleur exemple en étant les émissions de gaz à effet de serre, dont l'accumulation depuis deux siècles provoque maintenant le réchauffement climatique. La crise écologique ne s'inscrit pas seulement dans le long terme par ses causes, mais plus encore par ses conséquences qui vont s'étaler sur des siècles et peut-être même sur des millénaires.

Ces temporalités différentes rendent difficile la résolution conjointe des problèmes économiques et sociaux d'une part et des problèmes écologiques d'autre part. Et pourtant, l'enjeu est là : comment inventer un modèle de développement humain rompant avec la marchandisation effrénée pour répondre aux besoins sociaux et rompant avec une exploitation sans retenue des ressources naturelles ? En d'autres termes, comment imbriquer une transformation des rapports sociaux et une transformation des rapports de l'humain avec la nature qui est son seul cadre de vie ?

Pour aider à s'engager dans cette voie, nous proposons d'abord quelques jalons théoriques et normatifs et ensuite quelques pistes d'action transformatrice.¹ Nous refusons la thèse du capitalisme vert, selon laquelle la croissance économique pourrait se poursuivre comme si de rien n'était, grâce à un simple système de taxes qui attesteraient de la bonne volonté des capitalistes pour intégrer la contrainte écologique. Nous contestons aussi la thèse de la décroissance selon laquelle l'ensemble de la production devrait diminuer. Nous plaçons pour une économie réorientée radicalement vers la qualité, notamment par un développement des services non marchands et un contrôle de l'activité marchande.

1. Le progrès humain a encore un sens

Les multiples impasses auxquelles conduisent l'accumulation financière et le productivisme sont aujourd'hui assez largement reconnues, au point que l'ONU a engagé depuis plusieurs décennies

¹ Pour compléter ce chapitre : GIEC, *Quatrième rapport d'évaluation*, 2007, http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf ; Global Chance, « Développement, énergie, environnement : changer de paradigme », *Les Cahiers de Global Chance*, n° 21, mars 2006 ; Global Chance, « Énergies renouvelables, développement et environnement ; discours, réalités et perspectives », *Les Cahiers de Global Chance*, n° 23, avril 2007 ; J.-M. Harribey, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; G. Rotillon, *Faut-il croire au développement durable?*, Paris L'Harmattan, 2008 ; G. Rotillon, *Économie des ressources naturelles*, Paris, La Découverte, Repères, 2010 ; F.-D. Vivien, *Le développement soutenable*, Paris, La Découverte, Repères, 2005 ; G.

une réflexion et une action pour concevoir un développement qui soit socialement et écologiquement soutenable, associant ainsi équité intra et intergénérationnelle.² Malheureusement, ces efforts n'ont guère été couronnés de succès et, de conférence en conférence³, les espoirs de voir aboutir rapidement des négociations internationales opérationnelles sur le climat, la biodiversité, la désertification, les forêts, etc., ont été souvent déçus.

Et l'ampleur de la crise économique et financière a davantage ravivé les incantations pour la reprise d'une croissance économique sans discernement plutôt qu'encouragé une réflexion critique sur le type de production à promouvoir.

Aussi, des voix s'élèvent-elles pour mener une critique radicale de la croissance économique et de l'assimilation de celle-ci au bien-être. Elles sont encouragées par le fait que, au fil des ans et des renoncements successifs des gouvernements à engager de véritables réformes, le mot d'ordre de développement durable a été peu à peu vidé de sa substance, au point de devenir le paravent de pratiques hautement polluantes et destructrices de la part de beaucoup de multinationales engagées dans l'extraction minière ou pétrolière, la distribution de l'eau, la pharmacologie, ou tout simplement l'accaparement des terres en Afrique ou en Amérique du sud.

Parmi ces voix discordantes, deux problématiques se détachent : l'une prônant la croissance verte, l'autre la décroissance. Il nous paraît nécessaire de sortir de cette fausse alternative pour promouvoir un véritable développement qualitatif.

La croissance verte ?

Dans cette problématique, on abandonne la référence au développement dont les dimensions sont multiples (économique, sociale et environnementale) pour mettre l'accent sur la seule croissance économique, reverdie suffisamment pour relancer le capitalisme. L'objectif est de conserver les avantages supposés de l'économie de marché tout en réorientant progressivement les activités économiques autour d'objectifs écologiquement soutenables, en faisant le pari que le progrès technique permettra à l'avenir de trouver des solutions de remplacement à l'épuisement de certaines ressources, et que des incitations économiques adéquates amèneront les agents économiques à opérer des choix de production et de consommation « verts ». Les outils économiques privilégiés sont ceux qui assurent la « réinternalisation » des effets externes, c'est-à-dire l'intégration dans les prix de marché des coûts jusque-là ignorés ou rejetés sur la collectivité. Deux moyens sont possibles : soit la mise en place de taxes censées couvrir les coûts sociaux réinternalisés, soit la mise en place de permis d'émission échangeables sur un marché créé à cet effet.

Pour l'instant, en France du moins, la fiscalité écologique est restée très faible et la taxe carbone qui aurait pu lui donner une plus grande ampleur a été enterrée à la fin 2009 avant même de naître. Dans le cadre du Protocole de Kyoto signé en 1997 et qui court jusqu'en 2012, un marché de permis d'émission de quotas d'équivalent-carbone fonctionne au sein de l'Union européenne depuis 2005. Plusieurs raisons expliquent que ce marché n'a pas permis de limiter les émissions de gaz à effet de serre à la hauteur attendue :

- les quotas ont été jusqu'ici alloués aux industries gratuitement et en trop grande quantité dans la première phase ;
- les mécanismes d'application conjointe et de développement propre permettent aux entreprises, en investissant dans les pays d'Europe orientale et dans les pays du Sud, d'acquérir à bon compte des crédits carbone leur évitant d'accomplir des efforts à domicile ;
- le marché du carbone a tendance à devenir un marché hautement spéculatif et volatil, ce qui découle directement de la marchandisation des biens non produits.

L'option de la croissance verte est donc fondée sur le pari que l'économie capitaliste peut trouver en elle-même les ressorts de sa propre transformation et qu'une « nouvelle donne » peut être instaurée. La référence à un *Green New Deal* est explicitement évoquée régulièrement, et pas seulement aux États-Unis.

Cependant cette voie se heurte à au moins trois objections. Par sa confiance dans le progrès

² Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve, 1987.

³ Pour les principales : Stockholm, 1972 ; Rio de Janeiro, 1992 ; Kyoto, 1997 ; Johannesburg, 2002, Copenhague, 2009 ; Cancun, 2010.

technique, elle postule une substitution continue de ressources fabriquées par l'homme aux ressources naturelles que celui-ci aurait épuisées ; cette hypothèse correspond à ce que les spécialistes appellent la conception faible de la soutenabilité. Mais cette confiance repose sur un pari dangereux et égoïste : on peut gaspiller les ressources de la planète, puisqu'on prépare les moyens techniques qui permettront aux générations futures de se débrouiller sans elles.

D'autre part, elle ignore que la baisse de l'intensité énergétique de la production et du contenu en ressources de la production n'a pas permis un découplage absolu entre l'évolution de la production et celle de la consommation de ressources naturelles, capable de résoudre la question écologique. Une unité de produit a beau nécessiter de moins en moins d'énergie et de matière, le découplage n'est que relatif et non pas absolu tant que la production augmente plus vite que ne baisse l'utilisation des ressources par unité produite ou bien parce que la baisse des coûts induite par une meilleure efficacité provoque une augmentation de la consommation de matières. C'est l'effet rebond connu aussi sous le nom de paradoxe de Jevons, qui empêche que la baisse de l'intensité énergétique ou de l'intensité carbone soit suffisante pour miser sur une croissance économique perpétuelle. Dans le même ordre d'idées, la dématérialisation de l'économie n'est jamais que relative. Ainsi, le produit mondial a environ doublé depuis 1980 tandis que la consommation d'énergies fossiles s'est accrue de « seulement » trois quarts, les émissions mondiales de CO₂ augmentant avec la même ampleur.

Cette stratégie, enfin, postule que le capitalisme est capable d'amender sa logique profonde de recherche du profit à tout prix et à très court terme. Bien qu'il se démarque nettement de l'idée d'une possible croissance verte, Tim Jackson, responsable de la Commission du développement soutenable du Royaume-Uni, accepte aussi, dans son livre *Prospérité sans croissance*⁴, cette hypothèse de compatibilité entre capitalisme et absence de croissance. Mais peut-on croire que le capitalisme soit capable de se satisfaire d'une rentabilité en diminution, d'un tarissement des gains de productivité et donc d'une accumulation tendant vers zéro ?

La décroissance ?

Tirant la conséquence des limites de la planète et de l'impossibilité de généraliser le mode de vie des habitants les plus riches à l'ensemble des humains, certains théoriciens proposent d'adopter la voie radicale de la décroissance de la production, de renoncer au développement économique qui serait indissociable de la croissance, voire de « sortir de l'économie »⁵. Cette voie, longtemps restée très marginale, rencontre un écho plus important aujourd'hui dans le contexte de crise générale. Cependant, elle laisse de côté nombre de difficultés à résoudre.

Tout d'abord, la responsabilité qui incombe à la génération actuelle est d'amorcer une transition vers un mode de production et de consommation soutenable à long terme. Cette transition, s'étalant sans doute sur plusieurs décennies, nécessitera des investissements massifs de reconversion de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, des transports, de l'urbanisme, de l'habitat, etc., qui ne pourraient être effectués dans un contexte de régression globale de la production.

Aussi, l'option de la décroissance ne fait-elle pas suffisamment la distinction entre les productions inutiles ou trop destructrices de l'environnement qu'il faudra réduire et celles qu'il faudra développer car utiles et moins destructrices.⁶ Le raisonnement peut être étendu à l'échelle planétaire : les pays les plus riches qui ont une empreinte écologique insoutenable devront la réduire fortement alors que, dans les pays du Sud, la croissance économique est indispensable pour satisfaire les besoins de base de larges fractions des populations.

Il vaudrait donc mieux parler de décroissance des consommations de matières premières et d'énergie que de décroissance de la production globale pendant toute la phase de transition. De la même façon, la diminution de la productivité du travail, en faveur de laquelle plaident les partisans de la décroissance, aboutirait à une impasse. La diminution de la durée individuelle du travail fait évoluer différemment la productivité par tête et la productivité horaire. Si, dans certaines conditions, la diminution de la première peut être envisagée pour « enrichir le contenu de la production en

⁴ T. Jackson, *Prospérité sans croissance, La transition vers une économie durable*, 2009, Bruxelles et Namur, De Boeck et Etopia, 2010.

⁵ S. Latouche, *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard, 2006.

⁶ Voir Attac (dir. J.-M. Harribey), *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une société solidaire et économe*, Paris, Mille et une nuits, 2004, <http://www.france.attac.org/sites/default/files/attac-developpement.pdf>.

emplois »⁷, la diminution de la seconde paraît exclue – sauf dans le cas où cette productivité est obtenue au détriment de la santé des travailleurs – sous peine de régression absolue du bien-être.

Au final, la discussion doit porter avant tout et le plus rapidement possible sur la qualité de la production et sur sa structure. Ainsi, il sera plus facile de reconsidérer l'aspect quantitatif.

Un développement qualitatif

Nous faisons ici le choix de proposer une stratégie de développement qualitatif aussi éloignée d'une économie de profit dont seule la façade serait repeinte en vert que d'une illusoire sortie de l'économie. La croissance économique infinie est impossible et, dans la situation actuelle de crise globale du système économique, la recherche de la croissance matérielle forte comme voie de sortie de crise et comme projet de civilisation est impraticable et illusoire. Nous faisons nôtre l'idée de Nicholas Georgescu-Roegen, penseur dont se réclament les partisans de la décroissance, qui maintenait, contre l'avis de ses épigones actuels, la distinction des pionniers de l'économie du développement entre croissance et développement.⁸

À cette fin, un développement social et écologique devrait être fondé sur les principes suivants, une fois que les structures monétaires et financières seraient transformées et étroitement contrôlées :

- la protection et l'extension, au fur et à mesure des besoins, de la sphère non marchande pour produire les services d'ordre qualitatif que sont l'éducation, la santé, la culture, la recherche... (voir l'encadré « Le PIB, le marchand et le non-marchand »), et la délimitation stricte de la sphère marchande avec l'obligation pour celle-ci de respecter scrupuleusement les normes sociales et environnementales décidées collectivement ;
- la mise en débat public des grands choix d'investissement, notamment sur les types d'infrastructures, de transports et énergétiques ; dans cette optique, une planification démocratique, économique et écologique est indispensable ;
- la relocalisation autant que faire se peut des activités, notamment pour préserver la souveraineté alimentaire des peuples ;
- la mise en cohérence des outils économiques utilisés avec les normes socio-écologiques : ainsi, la fiscalité écologique doit prendre sa place à l'intérieur d'une réforme globale de la fiscalité, qui soit juste et véritablement incitative ; il doit être possible de différencier par un prix différent les usages de certains biens selon qu'ils répondent à des besoins de base (alimentation, hygiène, santé) ou de confort, voire d'ostentation ;
- un grand nombre de problèmes écologiques ne pouvant trouver de solution à l'intérieur d'un cadre exclusivement national (réchauffement du climat, épuisement des ressources...), une stratégie de développement qualitatif doit être menée en coopération aux échelles européenne et mondiale ; pour favoriser cette coopération, une régulation planétaire et une répartition équitable des efforts entre pays riches et pays pauvres doivent être organisées dans une double direction : détermination de normes mondiales de gestion commune des ressources, dont le respect serait contrôlé par l'ONU et ses agences, et libre accès aux connaissances dégagées de tout droit de propriété privée, de manière à compenser l'énorme dette écologique contractée au cours des siècles précédents par le Nord vis-à-vis du Sud ;
- un processus permanent de délibération à l'échelle mondiale doit permettre de définir les contours et la préservation des biens que l'humanité décide de considérer comme communs⁹.

C'est à ces conditions que le développement soutenable ou durable peut retrouver un sens qui ne soit pas conditionné par la seule extension de la consommation matérielle mais qui soit désormais attaché à la qualité de l'activité économique et des relations sociales. C'est ainsi que l'on peut redéfinir le progrès au début de ce XXI^e siècle.

⁷ Nous disons bien « enrichir le contenu de la production en emplois » et non pas « enrichir le contenu de la croissance en emplois ». On trouvera plus loin l'idée que l'emploi peut se développer autrement que par la seule croissance.

⁸ N. Georgescu-Roegen, *La décroissance, Entropie, écologie, économie*, Paris, Sang de la terre, 1995.

⁹ L'eau, par exemple, est un bien naturel. Mais il devient bien commun par construction sociale.

Le PIB, le marchand et le non-marchand

Le produit intérieur brut (PIB) contient le produit marchand et aussi le produit non marchand qui a une évaluation monétaire. Ce dernier est loin d'être négligeable puisque, dans la plupart des pays capitalistes développés, il représente autour d'un quart du produit total, en retenant simplement ses deux composantes principales que sont l'éducation publique et les soins de santé dans les hôpitaux publics.

Contrairement à une légende tenace, les services rendus dans ces domaines non marchands ne sont pas inutiles, ou parasites. Ils ne sont pas effectués au détriment de l'activité marchande, ils sont expressément productifs de valeurs d'usage primordiales pour le bien-être humain et pour la cohésion sociale.¹⁰ Mais ils n'ont pas la caractéristique de rapporter de profit, c'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont dénigrés par l'idéologie dominante et contraints à l'austérité.

Pendant la phase de transition vers une économie soutenable socialement et écologiquement, on ne peut dire à l'avance si le PIB augmentera parce que les productions qui auront crû l'emporteront sur celles qui auront décliné, ou bien s'il diminuera parce que l'inverse se sera produit. On ne peut non plus deviner si le renchérissement des productions propres écologiquement et justes socialement fera plus ou moins que compenser, en termes de valeur de la production globale, une éventuelle diminution des volumes produits.

2. Des pistes d'action transformatrice

L'idée générale est de réussir une transition pour changer progressivement de modèle de développement. Cette transition doit s'appliquer dans tous les secteurs qui conditionnent le type de production et les manières de consommer, allant de l'énergie, des transports, de l'agriculture, au logement, au recyclage, etc. De manière transversale à l'ensemble des secteurs, elle doit en même temps, pour réussir, s'attacher à développer un emploi de qualité dont la clé réside dans une répartition équitable des gains de productivité obtenus sans dommage pour les humains et l'environnement. Cette nécessaire transition ne peut être laissée aux mains des firmes multinationales, elle doit au contraire être maîtrisée par la société tout entière.

1) Objectif énergie

Avant la révolution industrielle, les besoins énergétiques de l'humanité étaient satisfaits essentiellement par les énergies renouvelables (soleil, vent, force motrice de l'eau, énergie animale), donc par des flux – à l'exception notable de la déforestation qui a commencé dès la fin de la préhistoire. Depuis, la grande majorité des besoins énergétiques (92% de la consommation d'énergie primaire en 2010 selon la *Statistical review of world energy* de BP) provient de prélèvements sur des stocks : charbon, pétrole, gaz naturel et uranium. Si les points de vue divergent quant à la possibilité d'une croissance *économique* infinie dans un monde fini, il est évident qu'il ne peut y avoir de prélèvement *matériel* indéfini d'une ressource non renouvelable – *a fortiori* si ce prélèvement augmente, comme c'est le cas presque sans interruption depuis la révolution industrielle. Les conséquences de ce mode de développement par nature insoutenable apparaissent de plus en plus graves :

- La combustion des énergies fossiles constitue la principale cause du changement climatique en cours. Sur ce sujet, tous les indicateurs sont au rouge : les émissions augmentent plus vite que prévu, le « puits de carbone » que constitue l'océan perd de son efficacité sous l'effet du réchauffement, ce dernier va faire fondre une partie importante du pergélisol sibérien,

¹⁰ Voir dans ce livre le chapitre intitulé « Éloge de la dépense publique » et J.-M. Harribey, « Le travail productif dans les services non marchands, un enjeu théorique et politique », *Économie appliquée*, Tome LVII, n° 4, décembre 2004, p. 59-96, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/productif-non-marchand.pdf> ; J.-M. Harribey, « Expectation, Financing and Payment of Nonmarket Production : Towards a New Political Economy », *International Journal of Political Economy*, Vol. 38, n° 1, Spring 2009, p. 58-80, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/ijpe-nonmarket.pdf>.

entraînant une importante libération de méthane et de CO₂ qui va renforcer ce même réchauffement, tandis que les négociations internationales sont dans l'impasse. En parallèle, les impacts négatifs du changement climatique sont de plus en plus mis en évidence, qu'il s'agisse de la baisse des rendements agricoles dans les pays en développement, de la santé, de la biodiversité ou des événements météorologiques extrêmes.

- Les dangers du nucléaire se sont rappelés au bon souvenir de ceux qui en doutaient avec l'accident de Fukushima, faisant perdre toute crédibilité à la fameuse (mais déjà fumeuse avant Fukushima) « renaissance du nucléaire ». La prolifération se poursuit et le cas de l'Iran rappelle l'illusion d'une séparation entre nucléaire civil et militaire, la question des déchets reste insoluble après des décennies de recherche, les ressources en uranium interdisent une relance mondiale massive sans recours à la très hypothétique « 4^e génération », les coûts et les délais des chantiers de centrales de type EPR en Finlande et en France explosent, tout comme les estimations des coûts du démantèlement, tandis que les dernières estimations scientifiques du bilan de Tchernobyl aboutissent à un intervalle de 7 000 à 37 000 morts, bien loin des quelques dizaines qui furent longtemps les seuls officiellement reconnus par les autorités nucléaires internationales.
- La rétention des informations sur les réserves de pétrole par les pays producteurs et les compagnies pétrolières rendent très difficile de prévoir l'évolution de la production et des prix. Néanmoins, le fait que la production mondiale ait pratiquement arrêté d'augmenter depuis 2006 malgré la hausse de la demande en provenance des pays émergents indique que les estimations des réserves pétrolières publiées par l'Agence internationale de l'énergie, qui fondent le discours « optimiste » selon lequel il n'y a pas lieu de craindre une pénurie de pétrole dans un proche avenir, sont sans doute largement surestimées. Certes, les réserves d'hydrocarbures non conventionnels (gaz et pétrole de schiste, sables bitumineux...) et la transformation du charbon en carburant liquide constituent des alternatives au pétrole, mais au prix d'impacts sur l'environnement local et sur le climat encore plus graves que ceux du pétrole. De même, le développement des agro-carburants, loin de constituer une panacée comme le prétendent le lobby agricole et le gouvernement français, génère souvent des émissions du même ordre de grandeur que les fossiles en entraînant la conversion de forêts et prairies en sols agricoles et aggrave la pauvreté en poussant les prix agricoles à la hausse, au point que même les institutions internationales demandent l'arrêt des soutiens publics à leur développement.¹¹

Les gouvernements français ont répondu aux chocs pétroliers en développant le programme nucléaire, mais aussi en développant des programmes d'économies d'énergies ambitieux pour l'époque. Hélas, dès 1986, le contre-choc pétrolier et l'idéologie libérale du gouvernement Chirac ont mis un terme à ces efforts en coupant le budget de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. En 2007, le Grenelle de l'environnement a pu faire illusion un instant, mais Nicolas Sarkozy a rapidement sifflé la fin de la récréation avec sa célèbre formule « l'environnement, ça commence à bien faire », le renoncement à la contribution climat-énergie et la multiplication des freins au développement de l'éolien et du photovoltaïque.

Cette transition énergétique vers une économie soutenable, donc basée sur les flux d'énergies renouvelables et non sur les stocks d'énergies fossiles et fissiles, est tout sauf facile. En particulier, elle requiert une réduction massive de la consommation d'énergie, faute de quoi les renouvelables, à elles seules, ne pourront satisfaire cette consommation à un coût raisonnable. Elle n'en n'est pas moins possible¹² et urgente et doit être mise en œuvre dans le respect du droit au développement (durable) des pays pauvres et de manière à réduire les inégalités, pas à les aggraver. Cette transition nécessite des politiques publiques beaucoup plus volontaristes que celles mises en œuvre – timidement, modestement et souvent sans continuité – jusqu'à aujourd'hui. Les réglementations et la fiscalité y ont toutes deux leur part : les premières sont indispensables pour améliorer l'efficacité énergétique des équipements (au sens large : appareils électriques, véhicules, bâtiments...) offerts sur le marché, la

¹¹ Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses, <http://www.ictsd.org/downloads/2011/05/finalg20report.pdf>.

¹² cf. Association négaWatt, *Le manifeste négaWatt*, à paraître chez Actes Sud fin 2011.

seconde pour orienter le choix vers les équipements les plus efficaces et surtout pour qu'ils soient utilisés de la manière la plus sobre possible. La planification publique des infrastructures a aussi un rôle essentiel à jouer, qu'il s'agisse des réseaux d'énergie et de transport ou d'urbanisme.

2) *Objectif transports*

Les transports constituent le secteur qui a vu les émissions de gaz à effet de serre augmenter le plus (+ 12 % entre 1990 et 2010, sans compter le transport aérien international dont les émissions ont augmenté encore plus vite), malgré une stabilisation depuis quelques années, due en particulier à la hausse du prix du pétrole. Inverser cette tendance suppose d'agir sur tous les leviers : amélioration de l'efficacité des véhicules, report vers les modes de transport moins émetteurs (en particulier le rail et la voie d'eau plutôt que la voiture, le camion et l'avion), arrêt de l'étalement urbain, rapprochement des logements et des zones d'activité et de commerce... Pourtant, les gouvernements récents n'ont agi que sur le premier levier, à travers en particulier le bonus-malus (un succès), et le soutien aux agro-carburants, coûteux et générateur des effets pervers mentionnés plus haut. Sur les autres fronts, les politiques publiques poussent au contraire à aggraver le problème. Ainsi, le fret ferroviaire a été divisé par deux en France en dix ans¹³, tandis que la déréglementation du transport routier et du transport aérien ont favorisé les modes de transport les plus polluants et dégradé les conditions sociales, en particulier dans les compagnies « low cost ». De même, bien des politiques publiques comme le prêt à taux zéro favorisent l'étalement urbain,¹⁴ tandis que l'Etat et certains collectivités territoriales comme le département des Hauts de Seine continuent à favoriser les zones de mono-activité comme la Défense.

3) *Objectif agriculture-souveraineté alimentaire*

La brusque aggravation des conditions alimentaires dans le monde au cours des dernières années est très préoccupante. La FAO a établi que le nombre de personnes mal ou insuffisamment nourries a de nouveau dépassé le milliard. L'érosion des rendements, et l'accaparement des terres pour des cultures d'exportation dans les pays du Sud au détriment des cultures vivrières en sont certainement responsables. Mais, à cela s'ajoutent les soubresauts des prix sur les marchés agricoles : l'extrême volatilité des prix s'explique par l'abandon progressif des mécanismes de régulation et par la spéculation qui règne sur les marchés.

Aussi une transition vers une agriculture soutenable doit être engagée très rapidement dans trois directions complémentaires :

- un nouveau modèle qui privilégie l'agriculture paysanne et l'agriculture biologique, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les aides publiques étant réorientées à cette fin ;
- une régulation forte des marchés agricoles, rigoureusement encadrés à l'échelle mondiale pour sortir les denrées agricoles et, au-delà, toutes les matières premières, de l'emprise de la spéculation et des aléas du marché. A l'échelle européenne, il faut combattre la tentative de la Commission de « renationaliser » des politiques agricoles, car cela risque d'entraîner une guerre commerciale accrue. D'ores et déjà, l'Union européenne promeut ses exportations de céréales tandis que les États-Unis gèlent 30 millions d'hectares, ou que la Nouvelle-Zélande augmente ses exportations de lait pour profiter du timide effort européen de maîtrise de la production¹⁵ ;
- les pays du Sud doivent pouvoir construire leur souveraineté alimentaire ; l'accès à la terre en est une condition impérative.

4) *Les investissements publics pour la reconversion*

Tous les projets d'investissements publics devront satisfaire à des critères d'efficacité économique, d'utilité sociale et de soutenabilité écologique. Une nouvelle politique industrielle devra être impulsée autour de l'innovation, du développement des économies d'énergie, notamment dans le bâtiment, le logement et les transports. La priorité sera donnée au développement des énergies

¹³ 58 GTkm en 2000, 30 en 2010 selon les *Comptes des transports 2010*.

¹⁴ RAC-F, *Etalement urbain et changement climatique*, <http://www.rac-f.org/IMG/pdf/Etalement%20urbain%20et%20changements%20climatiquespdf.pdf>.

¹⁵ Voir A. Trouvé et J.C. Kroll, « Histoire d'un grand bond en arrière » et « Rendre les outils aux États », *Politix*, n° 1161, 14 juillet 2011.

renouvelables pendant que sera conduit le programme de transition pour mettre fin progressivement à l'industrie nucléaire.

Les services publics seront réhabilités et modernisés, en particulier :

- L'éducation nationale sera une priorité.
- Le réseau ferré restera du domaine public et à gestion publique ; les investissements ne seront pas réservés aux grandes lignes mais au contraire répartis de façon à améliorer les dessertes régionales et locales.
- Le secteur de l'énergie sera déprivatisé et ses programmes d'investissements seront rigoureusement contrôlés pour assurer la reconversion énergétique.
- Un service public du logement sera créé, qui veillera notamment au respect de la loi sur les logements sociaux dans les communes.

La reconversion de l'appareil productif implique qu'une planification démocratique des grands choix d'avenir soit restaurée. Elle va de pair elle-même avec le maintien dans le cadre de la propriété publique (nationale ou locale) des unités productives des services essentiels tels que l'eau, l'énergie, les infrastructures et les transports collectifs.

5) Objectif emploi et réduction du temps de travail

Le capitalisme néolibéral a conduit l'emploi dans un état déplorable, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Le chômage est resté à un niveau très élevé en France depuis les années 1980 (oscillant entre 2,5 et 3 millions de demandeurs d'emploi de catégorie 1 et entre 4 et 5 millions pour toutes les catégories), et la précarité s'est installée, insidieuse, à coups de contrats à durée déterminée pour les nouveaux embauchés, d'intérim, de temps partiels imposés, tandis que le droit du travail et les protections qui lui étaient attachées étaient de plus en plus écornés, au nom de la flexibilité et surtout de la valeur pour l'actionnaire.

C'est en effet le détournement de la valeur ajoutée au profit du capital qui explique fondamentalement la dégradation du niveau de l'emploi et de sa qualité depuis trois décennies. La courte période de 1997 à 2001 fut la seule à allier une croissance plus soutenue, la réduction du temps de travail et un léger relâchement des contraintes néolibérales obérant la politique économique. Il est probable que les gains de productivité – lesquels sont toujours la source de la croissance économique – resteront dans l'avenir, au sein des pays riches, relativement faibles, en raison de la poursuite de la tertiairisation de l'économie et des contraintes écologiques. Mais, au lieu de rechercher la croissance maximale de la productivité, il conviendra de ne favoriser que les gains obtenus sans intensification du travail et sans ponction irrémédiable sur l'environnement.

C'est dire combien la réduction du temps de travail revêt une importance cruciale pour atteindre un triple objectif :

- créer un écart entre l'évolution de la production et celle de la productivité par tête de façon à augmenter le nombre d'emplois en « enrichissant le contenu de la production en emplois »¹⁶ ;
- réorienter le partage de la valeur ajoutée vers le travail et réduire ainsi la ponction injustifiée du capital ;
- utiliser les gains de productivité soutenables qui subsisteront pour réduire le temps de travail et augmenter le temps libre plutôt que pour développer indéfiniment la production et la consommation marchandes.

Le rôle que joue la variation du temps de travail se vérifie *a contrario* en tant que variable d'ajustement adoptée par les entreprises en période de crise : c'est ainsi que l'Allemagne dont le PIB a chuté de 6 % en 2009 a vu le niveau de l'emploi rester à peu près stable. Un quart de l'impact de la crise sur l'emploi a été absorbé par le dispositif de chômage partiel indemnisé (1,5 million de travailleurs ont été touchés par ce dispositif) ; 35 % de l'impact ont été absorbés par une baisse de la productivité horaire du travail ; le reste est dû aux accords d'entreprise sur les salaires et le temps

¹⁶ En elle-même, la croissance économique ne crée pas d'emplois et la RTT non plus. Ce qui crée de l'emploi, c'est l'écart entre l'évolution de la production et celle de la productivité par tête. Et cet écart est d'autant plus grand que la production croît plus vite que la productivité par tête ou bien que la RTT est importante.

partiel.¹⁷

Le discours néolibéral ayant tellement martelé l'idée que la RTT était préjudiciable à l'emploi, il faut défendre pied à pied la RTT uniforme, bénéficiant à tous les salariés. La raison en est que les gains de productivité les plus importants sont enregistrés dans l'industrie capable de mettre en œuvre des processus productifs très automatisés, faisant appel à une main d'œuvre qualifiée, bien que souvent au détriment de la qualité des conditions de travail. Cependant, ces gains *enregistrés* ici sont dus à l'ensemble de la société, notamment grâce à la transmission des connaissances et des savoir-faire par le système éducatif, ou grâce à la qualité d'un système de santé, tous secteurs dans lesquels on n'*enregistre* pas ou très peu de gains de productivité. La RTT uniforme est donc une manière d'effectuer une sorte de péréquation dans la répartition des gains de productivité en en faisant bénéficier tous les travailleurs qui, collectivement, les engendrent.

Cela dit, les formes de cette répartition peuvent varier selon les secteurs : ici cela pourra prendre la forme de 30 heures ou de 4 jours de travail par semaine, là de congés supplémentaires ou ailleurs de temps sabbatique. Dans tous les cas, l'idée est d'accompagner en permanence les gains de productivité soutenables par un débat démocratique sur leur affectation entre revenus, investissements d'avenir, services publics non marchands, protection sociale et RTT.

Enfin, la refondation d'un droit du travail, débarrassé de toutes les dégradations que le néolibéralisme lui a fait subir, est indispensable. Lui-même prendra tout son sens si les pouvoirs des salariés sont affirmés et garantis dans les entreprises.

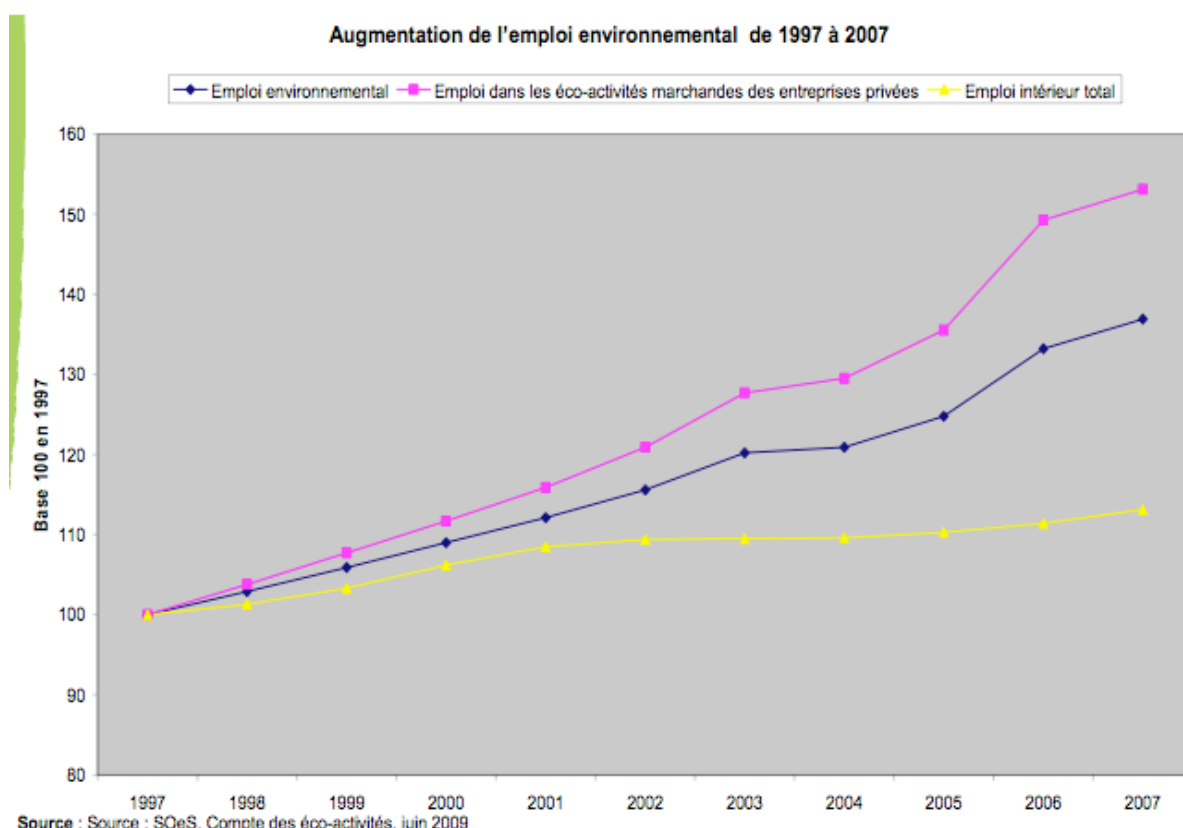
Dans quels secteurs peut-on espérer que la transition socio-écologique soit créatrice d'emplois ? Il y a tout d'abord des gisements d'emplois dans les transports en commun et dans les services non marchands relégitimés démocratiquement ainsi que nous l'avons dit plus haut. Les services aux personnes demanderont une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse et qualifiée, notamment pour accompagner les personnes âgées. Une agriculture non productiviste, dans laquelle la production selon des normes biologiques et écologiques se développerait, cessera de supprimer des emplois et au contraire générera de nouvelles activités. Dans l'industrie, le bâtiment aura besoin de travailleurs pour réhabiliter les logements et les mettre aux normes d'isolation. Dans les nouvelles énergies, tout est à faire ou presque et donc les créations d'emplois pourront être très nombreuses. L'exemple de l'Allemagne où 367 400 emplois directs ont été créés dans les énergies renouvelables en 2010, dont environ 270 000 dans les renouvelables qui produisent de l'électricité, est convaincant¹⁸. En comparaison, seulement 125 000 emplois directs ont été créés en France dans le nucléaire selon l'étude récente de PWC pour Areva.

Lors du « Grenelle de l'environnement », 600 000 emplois « verts » avaient été promis à l'horizon 2020. Cependant, c'est sans compter les disparitions d'emplois dans certaines filières industrielles à reconverter comme l'automobile. Le solde net semble donc bien plus modeste. Toutefois, une tendance se dessine dès aujourd'hui pour que la croissance de l'emploi dans les activités liées à l'environnement soit plus rapide que l'emploi global (voir le graphique « Augmentation de l'emploi environnemental de 1997 à 2007 »¹⁹).

¹⁷ Chiffres cités par Gilbert Cette lors du colloque « L'emploi par-delà la crise » du Conseil d'orientation pour l'emploi, 22 juin 2010, http://www.coe.gouv.fr/spip.php?page=press_detail&id_article=711. En France, le nombre de personnes touchées par les dispositifs de mise à temps partiel n'a atteint que 300 000.

¹⁸ Jürgen Blazejczak, Frauke G. Braun, Dietmar Edler and Wolf-Peter Schill, « Economic Opportunities and Structural Effects of Sustainable Energy Supply », DIW Economic Bulletin 1.2011 http://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.375860.de/diw_econ_bull_2011-01-3.pdf.

¹⁹ Graphique du Conseil d'orientation pour l'emploi, Présentation de B. Poupat, 2009, http://www.coe.gouv.fr/spip.php?page=simple_content&id_article=594.



Sur la base du scénario énergétique élaboré par négaWatt en 2006, une stratégie visant à atteindre une baisse de 30 % des émissions de CO₂ en 2020, permettrait de créer en France 684 000 emplois nets. « D'une part, les emplois créés par les énergies renouvelables (316 000) et surtout l'efficacité énergétique (564 000) sont beaucoup plus nombreux que ceux détruits dans les filières énergétiques (138 000) et automobiles (107 000). D'autre part, avec un baril à 80 euros en 2020, le scénario négaWatt entraîne une économie nette pour les ménages, d'où une hausse de leur consommation et un gain supplémentaire de 48 000 emplois. Notons que, avec un baril à 120 euros, l'effet induit positif aurait été beaucoup plus fort (467 000 emplois), soit la création nette de 1,1 million d'emplois. »²⁰

Au total, la question de l'emploi dans la période de transition écologique et sociale doit être abordée comme la résultante de l'accroissement des activités soutenables (tendanciellement, de l'accroissement de ces seules activités) et de la réduction de la durée du travail, au terme d'un arbitrage démocratique entre les diverses affectations possibles de la productivité du travail, autrement dit, au terme de l'arbitrage de la répartition de la richesse produite

6) L'outil de la fiscalité écologique

L'opinion publique semble majoritairement hostile à une forte fiscalité environnementale, et ce, même à pression fiscale constante. C'est qu'une taxe est souvent perçue uniquement par son côté négatif, ponctionnant les revenus des assujettis et rarement par son côté positif, celui des recettes qu'elle fournit et qui, bien utilisées, peuvent faciliter les transitions. Ainsi, nous sommes aujourd'hui dans une situation paradoxale : au moment où la protection de l'environnement est affirmée par tous comme un enjeu de société, cette même société se refuse à utiliser un des outils les mieux adaptés pour atteindre à moindre coût cet objectif.

Une taxe écologique a pour objectif de modifier le comportement des acteurs économiques via

²⁰ WWF, « - 30 % de CO₂ = + 684 000 emplois, L'équation gagnante pour la France », http://www.centre-cired.fr/perso/quirion/quirion_emploi_wwf.pdf

un signal prix. Actuellement, quand on achète un tee-shirt, son prix est loin d'intégrer les dommages environnementaux qui ont été causés par les milliers de kilomètres qu'il a parcourus pour venir sur nos rayons. Cette absence de prise en compte dans le prix de très nombreux biens ou services, des dommages environnementaux qu'impliquent leur production et/ou leur consommation fait qu'ils seront produits et consommés en trop grande quantité, reportant ainsi les dommages sur l'ensemble de la société et pas seulement sur ceux qui ont profité de ces biens et de ces services. Le principe d'une taxe écologique est de « redresser » le prix en lui intégrant le coût du dommage que son usage entraîne, diminuant ainsi sa demande et donc les dommages qui y sont associés. On entend souvent que cette diminution de la demande se fait au détriment des plus pauvres, de ceux qui ont déjà des problèmes de pouvoir d'achat, les plus aisés n'étant que peu touchés. Il y aurait donc une injustice sociale de plus dans une société qui n'en manque déjà pas.

Bien entendu cette réticence s'explique. On n'est peut-être pas riche à 4 000 euros mensuels, mais il y a plus de la moitié des Français qui gagnent moins de 1 350 euros mensuels. Et on peut comprendre qu'ils ne voient pas d'un bon œil l'arrivée de nouvelles taxes sans des garanties claires qu'elles ne pèseront pas sur leur niveau de vie.

Cet argument prend encore plus d'importance dans la fiscalité environnementale que dans la fiscalité générale. Si la fiscalité « traditionnelle », bien que souvent critiquée pour son poids jugé trop lourd, permet de produire des biens publics (éducation, santé, sécurité...) jugés aujourd'hui essentiels aux États modernes, (même s'il existe toujours des débats acharnés sur le périmètre optimal de l'Etat), la montée de la prise de conscience environnementale n'est pas encore suffisante pour percevoir que la fiscalité environnementale a aussi une contrepartie de même nature que la fiscalité générale et qui est de permettre la « production » des *nouveaux biens publics* que sont de plus en plus les biens environnementaux.

Il faut bien comprendre la nouveauté de ce bouleversement. Penser que le climat (entre autres) pouvait échapper à son statut d'environnement naturel et devenir un bien (partiellement) produit par l'homme était impensable il y a seulement cinquante ans.

Cette nouveauté est aussi quantitative en ceci qu'elle allonge la liste des biens publics nécessaires à une qualité de vie minimale dans le contexte d'aujourd'hui. Du coup, la question de l'arbitrage entre biens privés et biens publics se pose à nouveaux frais. Les biens privés sont ceux qui sont immédiatement convoqués quand on évoque une baisse de pouvoir d'achat due à la création d'une nouvelle taxe. Moins de pouvoir d'achat s'entend comme moins d'achats de biens *privés*. On comprend que si la liste des biens publics aujourd'hui socialement nécessaires s'allonge, l'arbitrage entre biens publics et biens privés se durcit, toutes choses égales par ailleurs.

Mais on voit aussi qu'il n'y a pas lieu de faire une différence entre la fiscalité traditionnelle chargée de financer les dépenses publiques et la fiscalité environnementale, chargée d'améliorer la qualité de l'environnement. Dans les deux cas, il s'agit de financer les biens publics indispensables à la vie sociale aujourd'hui. Ce que doivent être ces biens, la qualité qu'on en attend est affaire de débat social et de choix politique, mais l'arbitrage entre biens publics et biens privés doit être mis sur le devant de la scène pour que ces débats et ces choix s'effectuent en connaissance de cause. Il faut repenser complètement la fiscalité dans son ensemble, en tenant compte à la fois des biens publics qu'elle permet de fournir et des effets redistributifs qu'elle engendre. Ainsi, la fiscalité peut être un outil de protection de l'environnement.

La fiscalité écologique doit, pour atteindre ses objectifs, répondre à plusieurs conditions :

- la fiscalité écologique ne doit pas être neutre : les besoins en matière d'environnement s'ajoutent aux autres besoins sociaux, et la fiscalité écologique ne peut donc être conçue en substitution aux autres recettes fiscales ou aux cotisations sociales ;
- elle doit être juste et pour cela s'accompagner d'une politique de redistribution des revenus pour éviter que son coût pénalise les ménages les plus modestes ;
- elle doit aussi s'accompagner de politiques très volontaires en matière de transports publics, de logement et d'accès au foncier : les taxes sur les consommations polluantes ne seront socialement acceptables qu'à partir du moment où une offre alternative existe ; la priorité est donc de créer et organiser cette offre par des investissements publics ;
- une fiscalité écologique nationale doit être conçue en pensant à son intégration dans les négociations internationales en vue d'une harmonisation.

Pour faciliter la prise en compte de ces conditions, il est important d'intégrer la fiscalité écologique dans une fiscalité réformée rendue plus progressive et de la concevoir avec des assiettes multiples, par exemple :

- taxe sur l'utilisation de l'énergie ;
- taxe sur le transport ;
- taxe sur le type de véhicule ;
- taxe sur l'utilisation de l'eau ;
- taxe sur l'empreinte écologique des produits ;
- taxe sur les déchets ;
- etc.

La fiscalité écologique ne se substitue pas à une action à la source des pollutions ou de l'utilisation des ressources. La priorité revient à une action pour prévenir les dégradations et organiser les économies de toutes sortes, notamment d'énergie. La réglementation et les normes contraignantes, assorties de contrôles et sanctions, les politiques de reconversion en matière industrielle, agricole, de transport... sont indispensables. La fiscalité doit accompagner l'ensemble de ces politiques et non pas se contenter de donner un supplément de prix aux usages de la nature.

En définitive, la mise en place d'une fiscalité écologique novatrice s'inscrit dans une politique de défense et de développement des biens communs. À l'échelle mondiale, elle doit constituer une composante essentielle des indispensables taxes globales.

Propositions écologiques et sociales

1. Délimitation stricte de la sphère marchande, et protection et extension de la sphère non marchande pour promouvoir un développement soutenable de qualité.
2. Toute politique de croissance doit être subordonnée à la qualité de la production car la croissance en soi n'est pas une finalité.
3. Transition énergétique à base d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables.
4. Priorité aux transports collectifs et au fret ferroviaire.
5. Relocalisation de certaines activités pour éviter les transports coûteux et redonner un équilibre aux régions.
6. Réduction du temps de travail et des inégalités.
7. Introduction d'une fiscalité écologique dans le cadre d'une refonte globale de la fiscalité qui soit juste.